

Directeur(trice)  
**Unité territoriale des infrastructures routières ( U T I R )**

**CADRE D'EMPLOI :** Ingénieur territorial

**DIRECTION :** Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et du Développement des territoires

Dans le cadre de l'organisation de la DGA de l'Aménagement et du Développement des territoires , un poste de Directeur(trice) est à pourvoir. Le(la) directeur(trice) aura comme missions principales :

**DESCRIPTIF DU POSTE :**

Management et animation de l'UTIR, délégations des responsabilités et contrôle des résultats (10%)

Suivi des travaux d'investissement ( Nièvre Travaux et matériel NTM et entreprises) et coordination avec interventions des autres collectivités et organisation de l'entretien routier en régie. (4%)

Relation avec les services extérieurs (15%)

Relation avec les élus et les usagers (35%)

Relation exclusive avec les coordonnateurs de territoire (5%)

Application de la politique du conseil départemental et de ses orientations stratégiques (9%)

Proposition de programmation des travaux d'investissement N+1 (5%)

Gestion du domaine public départemental (5%)

Suivi de l'exécution budgétaire, et gestion du matériel NTM (5%)

Signature comptable (4%)

Suivi des plannings d'astreinte et participation aux astreintes d'encadrement ( 1/6 semaines ) (3%)

Véhicule de service affecté Équipement informatique individuel

## COMPÉTENCES REQUISES :

### Formation

Grade d'ingénieur

### Formations et qualifications nécessaires

Permis B

### Connaissances / compétences requises

- Connaissances techniques et réglementaires dans les domaines de la route
- Savoir faire (compétences techniques) : routière
- Savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) : Sens du travail en équipe, qualités relationnelles avec les élus locaux

## PARTICULARITÉS DU POSTE :

- Ouvre droit à une NBI
- Horaires particuliers : participation aux réunions de chantier ou avec un élu local et intervention dans le cadre des astreintes ( hivernales et/ou estivales)
- Déplacements sur le terrain
- Le poste n'est pas compatible avec un temps partiel
- Pas de télétravail

### **Vous souhaitez postuler ?**

**Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 30 mars 2018 à :**

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,  
service des parcours professionnels,

Hôtel du Département,  
58 039 NEVERS CEDEX

*ou*

jury-drh@nievre.fr